

Réunion du 09 décembre 2019 à 20 heures 30

Convocation en date du 03 décembre 2019.

Sont présents : M. BECARD Nicolas, Mme CAMICAS Anne-Marie, M. DUCOURNAU Marc,
M. FAUQUE Olivier, Mme GAYRIN Laure, M. HARDUYA Franck, M. LABORDE Patrick,
M. PAGES Lilian.

Absent excusé : M. BILLEPINTE Thierry

Secrétaire de séance : Mme CAMICAS Anne-Marie.

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 20 h 45.

Le procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2019 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

INVESTISSEMENTS 2019

Les travaux de l'accueil pèlerins sont pratiquement terminés.

LOCATION Préau et cantine de l'école.

Suite au courrier de Mme Chloé LUMEAU et M. Robin LAURET demandant le renouvellement du bail saisonnier de la cantine et du préau de l'ancienne école pour l'année 2020, le Conseil Municipal, à l'unanimité, leur octroie les locaux pour la période du 15 avril 2020 au 15 octobre 2020 avec un montant de location de 160 € mensuel.

PANNEAUTAGE et ADRESSAGE

La première ébauche est présentée au Conseil Municipal. Après discussion, certaines appellations sont à revoir. Une présentation sera faite lors de la présentation des vœux du Conseil Municipal.

VOIRIE TRAVAUX 2019

Les tronçons de voirie prévus pour les travaux 2019 ont eu lieu début décembre sauf le tronçon du bas de Soubiran qui a été déplacé après l'église de Lapujolle.

Le programme de curage des fossés est reporté à une date ultérieure à cause des aléas climatiques....

SUBVENTION

Pour la réalisation de l'accueil pèlerins, le Conseil Départemental nous a octroyé une subvention de 2 000 € dans le cadre de la Dotation Départementale Rurale.

COMMUNAUTE de COMMUNES

Deux terrains situés à Riscle sont pressentis pour accueillir deux artisans, un dans la zone de Carrefour, l'autre à côté du magasin Expert.

Présentation de la nouvelle fiscalité avec le coefficient correcteur qui devrait compenser la perte de la taxe d'habitation.

CONSEIL d'ÉCOLE

86 élèves sont répartis dans les deux écoles (Saint Germé et Saint Mont) ; un effectif qui se maintient.

Les coopératives scolaires, grâce aux manifestations de l'association des parents d'élèves, présentent des comptes équilibrés.

La classe de neige aura lieu cette année scolaire avec l'école de Riscle et celle de Viella.

Le projet du PEDT (élaboré par la commission Enfance Jeunesse de la CCAA) est présenté :

Proposition du passage à 4 jours d'école pour les enfants de la maternelle ; ce qui entraîne le retour de la Grande Section à l'école de Saint Mont ; les enfants du primaire resteraient à 4 jours et demi.

Les membres du Conseil d'école, à la majorité, ont refusé de voter.

SIEBAG

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de l'exercice 2018 a été présenté :

- 13 417 habitants desservis, 8329 abonnés
- consommation moyenne par abonné 114,09m³
- Tarif 2018 égal à celui de 2017 soit 1,50 € le m³

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non-collectif de l'exercice 2018 a été présenté :

- le taux de conformité des dispositifs d'assainissement est de 23,3 %
- le coût d'une visite de contrôle des installations existantes est de 45 €, dans le cadre d'une vente 70 €.

SALLE des FÊTES

Après le passage de M. CAZEAUX, il s'avère que le plafond chauffant de la salle des fêtes soit défectueux et non réparable, et que l'isolation au-dessus de ce plafond est quasi inexistante donc complètement inefficace.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- de réaliser les travaux d'amélioration de la performance énergétique de la salle des fêtes
 - d'inscrire cette dépense au budget de l'année 2020
 - de retenir les devis suivants :
 - ① Entreprise LACOSTE pour le plafond et l'isolation pour un montant de 37 964,56 € H.T
 - ② Entreprise CAZEAUX pour la climatisation pour un montant de 7 921,48 € HT
- Soit un total de 45 886,04 € H.T 55 063,24 € TTC
- de solliciter une subvention auprès de la Région.
 - de solliciter une subvention au titre de la DETR
 - d'accepter le plan de financement comme suit :
- | | | |
|-------------------|------|-------------|
| Autofinancement | 50 % | 22 943,02 € |
| Subvention DETR | 20 % | 9 177,21 € |
| Subvention Région | 30 % | 13 765,81 € |

RAPPORT APAVE

Suite à la vérification des installations électriques de la salle des fêtes, le rapport établi par l'APAVE indique qu'il n'y a aucune non-conformité de nos installations.

RELIURE

Après étude des trois devis présentés pour relier tous les documents administratifs de la commune (délibérations, état civil et arrêtés municipaux), le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de confier ce travail à l'entreprise FABREGUE pour un montant de 504, 90 € HT soit 605, 88 € TTC.

CÉRÉMONIE des VŒUX

La présentation des vœux du Conseil Municipal est prévue le dimanche 12 janvier 2020 à 16 heures à la salle des fêtes.

BULLETIN MUNICIPAL

Présentation du premier jet, il manque encore des articles d'associations.

La réunion s'achève à 23 h 30

M. BECARD Nicolas

Mme CAMICAS Anne- Marie

M. DUCOURNAU Marc

M. FAUQUE Olivier

Mme GAYRIN Laure

M. HARDUYA Franck

M. LABORDE Patrick

M. PAGES Lilian